

SYMTOMA AIGOUAL-CEVENNES-VIDOURLE
Place des Enfants de Troupe
30 170 SAINT HIPPOLYTE DU FORT



SYMTOMA
AIGOUAL - CÉVENNES - VIDOURLE

**CONSULTATION POUR L'ACQUISITION D'UN
CAMION NEUF d'un PTAC < ou = à 3,5 Tonnes**

Téléphone : 04.66.77.98.29

Fax : 04.66.77.90.88

courriel : contact@symtoma.org

Date et heures limites de remise des offres :
Vendredi 11 avril 2025 à 12 heures

Table des matières

1. Identité de l'acheteur public et nature de la consultation.....	3
1.1. Pouvoir adjudicateur :	3
1.2. Objet du marché :.....	3
1.3. Type de procédure :.....	3
1.4. Signataire du marché :.....	3
1.5. Origine de son pouvoir de signature :.....	3
1.6. Comptable assignataire:.....	3
2 - Conditions de la consultation	3
2.1. - Prise d'effet et délais de livraison des fournitures.....	3
2.2 - Durée de validité des offres.....	3
2.3. - Négociation des offres.....	3
2.4 - Reprise de l'ancien camion	
3 - Utilisation définissant les caractéristiques du camion.....	4
4 - Variantes et options.....	4
5 - Prix et règlement.....	4
5.1. - Prix.....	4
5.2. - Lieu de livraison.....	4
5.3. - Mise en route et formation.....	4
5.4. - Mode de règlement.....	4
Article 6 - Conditions de remise des offres.....	5
6.1. - Jugement des offres.....	5
6.2 - Contenu du dossier de candidature.....	5
1. Engagement du candidat.....	7
1.1. Montant de l'offre exprimée en euros.....	7
1.2. Compte à créditer en euros.....	7
1.3. Délai de livraison.....	8
1.4. Pénalités.....	8
1.5. Durée de validité de l'offre.....	8
1.6. Origine des fournitures	8
ANNEXE Descriptif du camion à reprendre.....	9

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

.1. Identité de l'acheteur public et nature de la consultation

.1.1. Pouvoir adjudicateur :

SYMTOMA "Aigoual-Cévennes-Vidourle"

Place des Enfants de Troupe

30 170 SAINT HIPPOLYTE DU FORT

Tél : 04.66.77.98.29 / Fax : 04.66.77.90.88

.1.2. Objet du marché :

La présente consultation a pour objet la fourniture et la livraison d'un camion neuf

.1.3. Type de procédure :

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée en vertu de l'article 28 du code des marchés publics.

.1.4. Signataire du marché :

Le Président du SYMTOMA « Aigoual-Cévennes-Vidourle », Monsieur Pierre Compan

.1.5. Origine de son pouvoir de signature :

Le signataire du marché est le président du SYMTOMA, représentant la collectivité selon la délibération du 12 novembre 2007 n°2007/11/01.

.1.6. Comptable assignataire:

Madame la Trésorière – Service de Gestion Comptable de Sud Cévennes à QUISSAC.

.2 - Conditions de la consultation

.2.1. - Prise d'effet et délais de livraison des fournitures

Les règles concernant les délais de livraison proposés par l'entreprise dans le cadre de son offre sont fixées dans l'acte d'engagement et ne peuvent en aucun cas être modifiées.

Le délai de livraison débute à partir de la date de réception du bon de commande. Il comprendra tous les délais de mise au point, de fabrication, de transport, de livraison et de mise en service.

.2.2 - Durée de validité des offres

Le délai de validité de l'offre est fixé à Quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de réception des offres.

.2.3 - Négociation des offres

Le pouvoir adjudicateur peut négocier avec les candidats ayant présenté une offre.

Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix.

.2.4. - Reprise de l'ancien camion

Il est demandé au candidat de faire une offre de reprise de l'ancien camion.

Avec la possibilité de faire un transfert de benne sur le châssis neuf du nouveau camion (voir annexe)

Pour tout renseignement supplémentaire et visite éventuelle du matériel à reprendre
Monsieur Martinez 06 32 38 94 43

.3 - Utilisation définissant les caractéristiques du camion

Ce véhicule sera susceptible de tracter une remorque supérieur à 750 kg (permis BE) et de supporter une benne d'un volume minimal de 5 m³

Le matériel devra respecter les normes européennes pour la circulation sur la voir publique.

.4 - Variantes et options

En plus de l'offre de base, le candidat peut faire une proposition pour la maintenance annuelle du camion

.5 - Prix et règlement

.5.1. - Prix

Les fournitures (accessoires compris) faisant l'objet du marché seront calculées par application des prix unitaires détaillés, figurant dans le bordereau de prix.

Les prix s'entendent franco de port.

.5.2. - Lieu de livraison

Le matériel devra être livré par les soins du prestataires à l'adresse suivante :

*Ateliers techniques du Syntoma Aigoual- Cévennes-Vidourle
33 ZAM du Tapis Vert
30170 ST HIPPOLYTE DU FORT*

.5.3. - Mise en route et formation

Une formation sera réalisée par le fournisseur en ce qui concerne la prise en mains, le détail des fonctionnalités et la maintenance des équipements.

A l'issue de la formation, une attestation sera délivrée nominativement à chaque stagiaire.

.5.4. - Mode de règlement

Le mode de règlement du marché est le virement par mandat administratif.

.Article 6 - Conditions de remise des offres

Les soumissionnaires fourniront les éléments qu'ils jugent utiles pour permettre l'évaluation de leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

Ils devront au minimum fournir à l'appui de leur candidature les renseignements ou les documents suivants :

- Le justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce (extrait Kbis) ;
- Les certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures ou des services à des spécifications ou des normes ou, à défaut tout autre élément de preuves permettant de garantir la qualité des fournitures livrées par le soumissionnaire.

.6.1. - Jugement des offres

L'offre retenue sera l'offre classée économiquement la plus avantageuse selon les critères énoncés ci-dessous :

- Prix : 30 %
- Caractéristiques du véhicule adaptées aux besoins : 30 %
- Délais de garantie : 20 %
- Délais de livraison : 20 %

.6.2 - Contenu du dossier de candidature

- L'acte d'engagement daté et signé ;
- Le devis détaillé relatif à l'engin proposé et aux divers équipements y compris l'offre de reprise avec les accessoires;
- La documentation technique associée et les notices d'utilisation ;
- Le devis relatif à l'option maintenance le cas échéant ;
- Les délais de garantie et de livraison

Pièces à produire :

* Les justificatifs relatifs aux conditions d'accès à la commande publique visés aux articles 44,45 et 46 du code des marchés publics ;

Les réponses devront être rédigées en Français et l'unité monétaire est l'EURO.

La date limite de réception de l'offre est fixée au :

vendredi 11 avril 2025 à 12 heures.

L'offre devra être envoyée sous format électronique à l'adresse suivante :

contact@symtoma.org

ou remis directement dans les locaux du SYMTOMA

Place des Enfants de Troupe

30 170 SAINT HIPPOLYTE DU FORT

En cas de contradiction ou de différence entre les pièces constitutives du marché, c'est le montant mentionné à l'acte d'engagement qui prévaudra sur toute autre indication.

Mention manuscrite "lu et accepté"
(cachet et signature de la société)

Fait à Saint Hippolyte du Fort,
le

Le Président du SYMTOMA

ACTE D'ENGAGEMENT

.1. Engagement du candidat

Nom, prénom et qualité du signataire :

.....

Adresse professionnelle et téléphone :

.....

agissant pour mon propre compte ;

agissant pour le compte de la société (indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou Répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée) :

.....

agissant en tant que mandataire

du groupement solidaire

du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du

Après avoir pris connaissance du cahier des charges.

Je m'engage, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à livrer les fournitures demandées aux prix ci-dessous :

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement (rayer les mentions inutiles), exprimée en euros.

.1.1. Montant de l'offre exprimée en euros

Montant hors TVA⁽¹⁾

Taux de la TVA⁽²⁾

Montant TTC⁽²⁾

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....

.....

.1.2. Compte à créditer en euros

Numéro :

Banque :

Centre de chèques postaux de :

Trésor public :

¹ (?) Le montant est indicatif si le marché comporte des prix unitaires.

² (?) Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

1.3. Délai de livraison

Le délai d'exécution du marché est desemaines ou jours (*rayez la mention inutile*) à compter de la date de réception du bon de commande .

Le délai est réputé inclure les impondérables inhérents à la production et les périodes de congés payés y compris la livraison sur site. Il comprendra tous les délais de mise au point, de fabrication, de transport, de livraison, et de mise en service.

1.4. Pénalités

En cas de retard dans le délai d'exécution, le titulaire subit des pénalités définies à 150 Euros T.T.C par jour dès le délai d'exécution écoulé à partir de la date de réception du bon de commande et ce pour l'ensemble de la commande.

1.5. Durée de validité de l'offre

L'engagement figurant au 2.2. du règlement de la consultation lie le candidat au maître d'ouvrage pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation ou dans l'avis de consultation (90 jours).

1.6. Origine des fournitures

- Pays de l'Union européenne, France comprise ;
- Pays membre de l'Organisation Mondiale du Commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union Européenne exclue) ;
- Autre
« J'atteste sur l'honneur, et sous peine d'exclusion des marchés publics, que l'exécution des fournitures ci-dessus mentionnés sera réalisée avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 143-3, L 143-5 et L 620-3 du Code du Travail (modifié par le décret n°92-508 du 11.06.92) ».

Fait en un seul original A, le

Signature et cachet de l'entrepreneur
(Mention manuscrite « lu et approuvé »)

A, le

Signature
(du pouvoir adjudicateur)

ANNEXE 1 : DESCRIPTIF DU CAMION A REPENDRE

IVECO
35C13 MY200
Date de première mise en circulation : 23/09/2004
N° d'identification du véhicule : ZCFC359100D248047
Nombre kilomètre : 350000

Véhicule avec problème injection

